

Respect des droits de la personne

Domtar respecte les droits de la personne dans toutes ses activités dans le monde. Nous évitons de causer et de contribuer à des impacts préjudiciables sur les droits de la personne dans le cadre de nos activités, et réagissons à ces impacts dans les meilleurs délais le cas échéant. Nos employés sont tenus de respecter les politiques de Domtar et de se conformer aux lois et règlements relatifs aux droits de la personne.

Notre *Code d'éthique et de conduite en affaires* énonce le cadre et les attentes concernant la manière dont nous menons nos activités, y compris notre approche face aux droits de la personne. Nous respectons les principes énoncés dans le *Pacte mondial des Nations Unies*, la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, ainsi que la *Déclaration de l'OIT relatives aux principes et droits fondamentaux au travail*.

Conditions de travail

Liberté d'association et reconnaissance du droit à la négociation collective

Nous reconnaissons et respectons le droit de nos employés de s'associer librement et de négocier collectivement. Nous travaillons en collaboration avec des syndicats reconnus pour promouvoir les intérêts de nos employés. Dans les établissements où les employés ne sont pas représentés par des syndicats, nous travaillons directement avec nos employés afin de prendre en compte leurs préoccupations.

Rémunération

Nous promovons le bien-être matériel de nos employés en offrant une rémunération

et des avantages sociaux concurrentiels, conformes à la loi en vigueur.

Heures de travail

Nous nous conformons aux lois applicables régissant les heures de travail de nos employés.

Environnement, santé et sécurité, et durabilité

Nous menons nos activités de manière à protéger la santé et la sécurité de nos employés, sous-traitants, visiteurs et communautés, ainsi que l'environnement. Nous nous efforçons de garantir un milieu de travail sain et sécuritaire, conforme ou supérieur aux normes légales applicables en matière de sécurité et de santé au travail. Nous continuons, dans la mesure du possible, de réduire et de minimiser l'empreinte environnementale de nos activités et de mettre en œuvre des stratégies durables sur le plan environnemental.

Veillez consulter la *Politique sur la santé et la sécurité au travail*, la *Politique sur l'environnement* de Domtar, ainsi que notre *Politique du droit de refus de travail dangereux*.

Harcèlement et discrimination

Nous nous engageons à fournir un milieu de travail exempt de discrimination et de harcèlement. Nous adhérons aux principes des lois fédérales et provinciales/locales interdisant la discrimination et le harcèlement fondés sur l'un des motifs suivants : race, couleur de la peau, origine ethnique ou nationale, citoyenneté, sexe, grossesse, orientation sexuelle, statut d'ancien combattant, état civil, religion, âge, handicap, renseignements génétiques ou toute autre classification protégée par la loi fédérale, provinciale ou locale. La *Politique*

anti-discrimination et anti-harcèlement de Domtar décrit notre manière d'aborder ces situations.

Travail des enfants

Nous n'avons recours au travail des enfants en aucune circonstance, et nous ne tolérons pas que nos sous-traitants et fournisseurs y aient recours.

Travail forcé

Nous n'avons pas recours au travail forcé, et nous ne tolérons pas que nos sous-traitants et fournisseurs y aient recours, et nous ne tolérons en aucun cas les pratiques disciplinaires abusives. Domtar n'a pas recours et est fermement opposée à la traite de personnes, que ce soit au sein de son personnel ou de celui de ses sous-traitants ou fournisseurs.

Lois

Nous observons toutes les lois et tous les règlements régissant les conditions de travail de nos employés dans toutes les juridictions où nous sommes établis.

Engagement communautaire

Nous favorisons le développement communautaire en faisons la promotion de l'alphabétisation, la santé et le bien-être, la durabilité, ainsi que la protection des ressources naturelles et de la faune. Ceci inclut notre *programme des Ambassadeurs EarthChoice*, au sein duquel les employés s'impliquent volontairement dans divers projets visant à améliorer les communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent.

Peuples autochtones

Le respect des droits des peuples autochtones dans les communautés où nous sommes établis revêt une importance fondamentale pour Domtar. Nous travaillons en collaboration avec des représentants reconnus des Premières Nations et des Amérindiens afin de protéger leur culture, leurs traditions et leurs coutumes dans le cadre de nos projets et activités.

La durabilité exige le respect des droits de la personne

Nous continuons à développer nos employés, à investir dans les communautés où nous sommes établis et à gérer nos actifs et nos ressources naturelles d'une manière qui respecte les droits de l'homme, améliore notre durabilité à long terme et rehausse la prospérité générale de Domtar et de nos parties prenantes.

Approbation et mise en œuvre de la politique

Une formation de sensibilisation à notre politique sur les droits de la personne est dispensée aux employés.

Cette politique a été approuvée par le comité de direction de Domtar et est sujette à la surveillance du conseil d'administration.